



**Beaupréau
en Mauges**

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

ID : 049-200053619-20260211-DM2026_26-DE



DÉCISION DU MAIRE

D.M. N°2026-26

TARIFS DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – BEAUPRÉAU-EN-MAUGES– ANNÉE 2026

Le maire de la commune de Beaupréau-en-Mauges,

VU la délibération n°20-05-08 du 25/05/2020 portant délégation du conseil municipal au maire et notamment de fixer, sans limites particulières, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulation résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées ;

CONSIDÉRANT que les sites sportifs communaux sont mis à disposition des établissements scolaires (collèges, lycées, maisons familiales, CREPS, etc). Cette mise à disposition fait l'objet d'une facturation en fonction du nombre d'heures d'utilisation par trimestre. Les tarifs sont liés à la prise en charge du Conseil Départemental et de la Région.

CONSIDÉRANT que la salle du Sporting de la commune déléguée de Beaupréau a été subventionnée par la Région dans le cadre de la construction du lycée des Mauges, une réduction de 50 % du tarif a été conclue avec la Région au titre de sa participation au financement de l'équipement.

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} - De fixer les tarifs horaire 2026 comme indiqué dans la grille ci-dessous :

Type d'équipement	Tarif horaire ANNÉE 2025	Tarif horaire ANNÉE 2026	Mention spéciale
Grande salle (plateau de dimension supérieure ou égale à 40 x 20 m) – Base	10,51 €	10,51 €	Réduction de 50% pour le lycée Julien Gracq pour la salle du Sporting
Grande salle – supplément chauffage	2,92 €	2,92 €	Réduction de 50% pour le lycée Julien Gracq pour la salle du Sporting
Grande salle – supplément gardiennage	7,31 €	7,31 €	Réduction de 50% pour le lycée Julien Gracq pour la salle du Sporting
Petite salle ou salle spécialisée	6,35 €	6,35 €	
Installations extérieures ou de plein air	12,21 €	12,21 €	
Piscine par couloir de 25 m	18,26 €	18,26 €	Soit 73,04 € maximum (4 lignes d'eau de 25 m)

..../....

Ville de Beaupréau-en-Mauges

Rue Robert Schuman - CS10063

Beaupréau

49602 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES CEDEX

T. 02 41 71 76 80 / F. 02 41 71 76 82

accueil@beaupreauenmauges.fr

.../...

ARTICLE 2 - Les tarifs présentés sont valables du 1/01/2026 au 31/12/2026 pour les collèges, les lycées, les maisons familiales et CREPS.

ARTICLE 3 - Monsieur le directeur général des services et le responsable de gestion comptable de Cholet sont chargés de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du conseil municipal au cours de sa prochaine séance.

. Ampliation sera adressée à Monsieur le sous-préfet de Cholet.

Fait à Beaupréau-en-Mauges, le 11 février 2026.

Franck AUBIN,

Maire de Beaupréau-en-Mauges

